

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Vendémiaire, an VII.



Expulsion de plusieurs Romains des états du grand-duc de Toscane. — Arrestation, par ordre de la cour de Vienne, du comte Ignace Potocki, ci-devant grand maréchal de Lithuanie. — Plantation de l'arbre de la liberté dans la ville d'Arta en Epire et dans les villages environnans. — Bulletin de Rastadt. — Sortie de Toulon d'une escadre de quatre vaisseaux de ligne et d'une frégate, pour se rendre en Corse.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 19 fructidor.

Ceux qui attendoient avec impatience les lettres & les gazettes de Venise, ont été trompés; au moment de leur arrivée aux bureaux de la poste, elles ont toutes été brûlées.

Le ministre de l'intérieur vient de nous rassurer sur nos subsistances, en publiant que, malgré la modicité de la récolte, elle suffira à nos besoins.

En vertu d'une résolution du directoire français, qui a eu égard à l'immensité de nos dettes & aux dépenses dont nous sommes chargés, le départ de nos ministres auprès des républiques, sœurs de la nôtre, ayant été suspendu, ce seront les ministres français qui la représenteront & seront chargés de ses intérêts auprès de ces républiques.

Beaucoup de déserteurs napolitains sont arrivés ici ces jours derniers.

Deux chefs de l'insurrection de Terracine ont été fusillés sur la place de Monte Citorio.

De Florence, le 24 fructidor.

On a chassé de Toscane plusieurs Romains qui, la plupart, n'avoient même aucun papier de leur gouvernement. C'étoient des hommes plus que suspects, & dont les intentions affichées n'étoient rien moins que pacifiques. Il y avoit parmi eux un certain Bonelli, mosaïquiste de métier & propagandiste de profession. La police en Toscane est très-surveillante. Elle se dirige cependant jusqu'à présent par des maximes de justice, d'ordre & de conservation. Les étrangers, qui s'y comportent selon ces principes, y jouissent de la plus grande sûreté. C'est une preuve que la mesure indiquée n'a aucun rapport de gouvernement à gouvernement. La Toscane a, dans les circonstances les plus critiques, trop saisi toutes les occasions de montrer à la république romaine & à tous les états, ses voisins, des sentimens d'amitié & de bonne intelligence, pour qu'il soit vraisemblable qu'elle s'écarte

de cette sagesse & de cette modération dans une position qui peut devenir plus délicate & plus difficile que jamais.

Note du rédacteur. — C'est probablement par erreur, d'après le contenu de cette lettre, que notre correspondant d'Italie parloit, dans un de ses articles imprimés hier, d'un ordre général d'expulsion des Français de Livourne. Il ne s'agit, sans doute, que des émigrés, ou de quelques hommes se disant Français, & non avoués par les agens de la république.

POLOGNE.

De Varsovie, le 13 fructidor.

On apprend des frontières que l'armée russe est sur le point d'entrer sur le territoire autrichien, pour traverser la Gallicie, en deux colonnes, chacune de 40,000 hommes, & qu'une troisième colonne doit les suivre encore. On attend le retour des courtiers de Vienne & de Berlin. Selon d'autres avis, cette armée veut seulement entrer en Gallicie, pour tenir en respect cette province, dans le cas où les troupes autrichiennes seroient obligées de s'en retirer & d'aller renforcer les armées d'Italie & du Rhin.

Le comte Ignace Potocki, ci-devant grand maréchal de Lithuanie & ministre des affaires étrangères, a été arrêté le 19 de ce mois, par ordre de la cour de Vienne, à Bordejow ou Badfeld, en Hongrie, où il se trouvoit depuis quelque-tems pour prendre les bains. Il fut conduit, sous une escorte militaire, à Cracovic, pour y rendre compte de sa conduite. Les motifs de son arrestation sont encore inconnus.

HONGRIE.

De Semlin, le 14 fructidor.

Le général Mustapha-Bassa, commandant l'armée du grand-seigneur, est destitué & emprisonné.

Le Catmakan de Belgrade est aussi disgracié. Il a ordre de remettre la place au pacha de Travnick; mais Passwan-Oglou est là avec environ 16 mille hommes pour lui en fermer l'entrée. Il a pris de nouveau des bateaux chargés de farine pour Orsova. Il fait augmenter, avec la plus grande célérité, les fortifications de Widdin. Il est donc faux qu'il ait accepté le pardon qui lui étoit proposé, ni qu'il se soit laissé intimider par la marche des troupes venant, dit-on, des bords du Dniester, du Niester & de la Gallicie, sous les ordres du général Suwarow.

Les nouvelles de la Macédoine & de la Morée sont assez inquiétantes pour la Porte. Dans la ville d'Arta en Epire, en face de Corfon, & dans plusieurs villages environnans,

on a planté l'arbre de la liberté. Les Grecs se réveillent de leur long sommeil, sans craindre l'approche des troupes asiatiques que la Porte fait marcher dans cette contrée qui, sous peu, pourra devenir le théâtre de grands événemens.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 24 fructidor.

Le prince Replin est toujours occupé de négociations avec le ministre d'état baron de Thugut & les généraux; mais il partira d'ici dans quelques jours. Déjà quelques troupes russes doivent être entrées dans la Gallicie. Cet événement met les amis de la paix dans de vives inquiétudes.

A L L E M A G N E.

De Stutgard, le 30 fructidor.

L'ordre vient d'arriver à Fribourg & à Constance d'emballer les archives & de les éloigner sans retard. Elles sont déjà arrivées à Langnen-Argen sur le lac de Constance. On attend à Bregentz l'archiduc Charles qui doit passer la revue de l'armée établie dans le Voralberg. Il étoit déjà le 14 à Budweis, où il passa en revue le dépôt d'artillerie, & prit le lendemain la route de Lintz. Le général de Vins, qui doit commander l'armée impériale en Italie, est attendu dans le Tyrol.

De Rastadt, le 3^e jour complémentaire.

Dans la séance de demain, la députation ira aux votes sur la dernière note française. Les ministres de Prusse font tous leurs efforts pour déterminer les ministres français à céder encore les territoires de Cassel & de Kell.

La distinction faite dans la note française, entre *pays réunis* & *pays cédés*, fera naître d'autant plus de difficultés que la Belgique est aussi comprise dans la catégorie des *pays réunis*, & qu'il y a eu déjà des négociations à ce sujet à Schtz.

Les ministres français prennent déjà des arrangements pour l'hiver. On en conclut que le congrès pourra être encore de longue durée.

La nouvelle insérée dans plusieurs feuilles, que les ministres de la république ont reçu un *ultimatum* de Paris, & qu'ils l'ont montré au congrès, est absolument fautive.

Le citoyen Alquier, chargé d'affaires à Munich, a eu de l'électeur une audience dans laquelle il a demandé la somme stipulée par la convention faite par l'électeur avec le général Moreau. Si l'électeur l'exécute, le gouvernement français conclura avec lui un nouveau traité de neutralité, en cas d'une nouvelle guerre.

Le comte Clément de Metternich, fils du ministre impérial, est encore fort jeune. Il laisse percer des dispositions qui sont le germe du mérite. Il aura peut-être un jour celui de son père; il l'auroit beaucoup plutôt, s'il étoit moins infatué des grâces qu'il tient de sa mère, & s'il étoit plus convaincu que le hasard d'une naissance heureuse ne suppléera plus long-tems, en Europe, aux connoissances solides que l'on n'acquiert pas, en courant les maisons de jeux & des écoles encore plus mauvaises.

Quoique marié à une femme aimable, il conserve des goûts qu'on tolère plus dans un jeune homme; il n'est pas rare de le voir ici laisser son épouse à une société étrangère, pour aller faire de petits soupers avec des actrices & des banquets de trente & un. Il est destiné à la carrière diplomatique, & y est déjà initié. Du reste, à travers des

défauts qui peuvent être ceux de l'âge, on aperçoit une nature heureuse, de l'esprit & des moyens qui peuvent lui faire jouer un rôle; mais il a besoin de se rappeler quelquefois que la morgue n'est pas de la dignité; que le tems de l'insolence impunie est passé, & qu'il y a au moins une extrême inconséquence à se plaindre, d'une part, avec des gens peu estimés, tandis qu'on reçoit d'ailleurs avec hauteur des personnes fort estimables.

R E P U B L I Q U E H E L V E T I Q U E.

D'Arav, le 30 fructidor.

La tranquillité est entièrement rétablie dans le canton de Sentis & dans celui de Schwitz. Ce dernier est dans ce moment occupé par les troupes françaises, qui y sont entrées pour dompter les rebelles; mais à leur approche tout est rentré dans l'ordre; les chefs de l'insurrection ont été livrés & les autorités constituées rétablies dans leurs places.

Le pays d'Unterwald n'est pas encore tranquille. Cependant peu-à-peu les habitans retournent dans leurs foyers, livrent leurs armes & prêtent le serment de fidélité à la constitution helvétique.

Les troupes françaises se préparent à entrer dans le pays des grisons, où la faction aristocratique & autrichienne est toujours à la tête des affaires. Le résident français, Florent Guyot, a quitté le pays; il s'est rendu à Ragaz, dans le district de Fargens, canton de Lintz. On ne croit cependant pas que les français soient obligés de répandre le sang pour entrer dans ce pays.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Toulon, le 29 fructidor.

Les vaisseaux *le Frontin*, *le Robert*, *le Banet* & la frégate *la Boudeuse*, ont appareillé avant-hier à 5 heures du soir pour la Corse. Le vent étoit très-favorable.

La municipalité de cette ville a arrêté qu'il seroit ouvert chez le trésorier des invalides de la marine une souscription volontaire pour venir au secours des blessés, des femmes, des enfans des marins indigens de Toulon, frappés au combat naval du 14 thermidor. Elle a publié le 24 une proclamation rédigée dans le sens des motifs de sa délibération: elle se propose de rendre publics les noms des souscripteurs & les sommes souscrites.

De Calais, le 4^e jour complémentaire.

On construit plusieurs bâtimens de guerre dans ce port. Nous avons aperçu hier six voiles anglaises se promenant jusqu'en rade. Cependant un de nos petits bateaux a pris, sous nos yeux, un très-fort brick anglais, armé de six pièces de canon & de quelques pierriers.

De Boulogne-sur-Mer, le 5^e jour complémentaire.

On vient d'entendre au loin une vingtaine de bordées. C'est, dit-on, un combat naval; car les signaux annonçoient une flotte ennemie.

De Strasbourg, le 4^e jour complémentaire.

L'espoir d'une prompte paix se soutient à Rastadt. On n'y a cependant encore pris aucune détermination sur la dernière note très-modérée des plénipotentiaires français. La députation de l'Empire s'imagine que la France cédera aussi le territoire de Kell & de Cassel.

Du Havre, le 2 vendémiaire.

Hier matin, à six heures, au moment où le canon annonçoit la fête de l'anniversaire de la république, les Anglais, au mépris du droit des gens, ont pris une barque de pêche d'Honfleur, montée de huit hommes.

De Bruxelles, le 2 vendémiaire.

Il doit être établi un camp au-dessus de Friedberg. Il sera composé de dix mille hommes. Différens corps ont dû y être arrivés le cinquième jour complémentaire. C'est le général Championnet qui le commandera.

Tout est actuellement très-tranquille à l'armée française. Depuis l'arrivée d'un courrier expédié à Joubert, par nos ministres plénipotentiaires de Rastadt, on a conçu les plus flatteuses espérances de paix. L'ordre donné aux troupes de se tenir prêtes à marcher, a été contremandé. Les réquisitions ont aussi cessé sur les bords de la Nidda.

Massena est attendu incessamment sur la rive droite du Rhin, où il prendra le commandement en chef de la division du général Haquin : ce dernier a été destitué. Des lettres du quartier-général d'Elberfeld assurent aussi très-positivement, que le général Bernadotte est destiné à venir prendre le commandement du corps d'armée, rassemblé dans le duché de Berg.

D'après des lettres de Hollande, arrivées dans l'instant, la flotte combinée anglaise & russe s'est avancée très-près du Texel. Elle avoit avec elle une division nombreuse de bombards & de chaloupes canonnières envoyées récemment du port d'Yarmouth. Tout sembloit annoncer que le Texel alloit être attaqué, mais tout y étoit préparé pour une vigoureuse résistance : quatre mille hommes venoient encore d'y être envoyés de différentes parties de la Hollande.

De PARIS, le 4 vendémiaire.

Il paroît que, vu les circonstances politiques où nous nous trouvons à l'égard de Naples, l'ambassadeur de cette cour ne songe plus à profiter du congé qu'il a obtenu de son gouvernement.

— On annonce que les ports de Brest, de Port-Malo, de Saint-Brieux & de Port-Liberté sont mis en état de siège.

— On croit que la partie de notre escadre de Brest envoyée en Irlande, est ressortie de Bertheaume où le calme l'avoit obligée de relâcher, & qu'elle a profité des derniers vents pour reprendre sa route vers sa destination.

— On paroît généralement persuadé que la paix avec le corps germanique sera conclue sous très-peu de tems ; on cite même une lettre de Roberjot qui confirme cette espérance. Mais le roi de Bohême & de Hongrie persiste à multiplier, pour son compte, les difficultés, les fausses interprétations du traité de Campo-Formio, & à élever les plus étranges prétentions sur certaines parties de l'Italie. On dit qu'il va jusqu'à demander la suppression de la république romaine, sous le vain prétexte que le voisinage peut en être contagieux pour la Toscane, le royaume de Naples, & la partie des états vénitiens qu'on a eu la complaisance de lui céder à lui-même.

— L'exposition des objets d'arts & des marchandises choisies continuera à avoir lieu au Champ de Mars jusqu'au 10 de ce mois. Les galeries & le temple de l'Industrie seront éclairés tous les soirs ; mais le 5 & le 10 l'enceinte entière du Champ sera illuminée.

— Le bureau central de Paris a pris un arrêté pour faire concorder les jours de marché avec ceux du calendrier républicain.

— Le citoyen Lescalier, chef du bureau des colonies, est nommé par le directoire commissaire organisateur à Corfou. Il est avantageusement connu par deux ouvrages sur les colonies. Il aura pour successeur dans la place de chef au ministère de la marine, un homme d'un très-grand mérite, le citoyen Granel, membre distingué de l'assemblée législative, & concourant depuis long-tems avec succès aux différens travaux de ce département. Le citoyen Donez, ancien administrateur de la marine à la Martinique, ira partager à Corfou les fonctions de Lescalier.

— Les environs de Dol & de Dinan, dans le département des Côtes-du-Nord, ont été, le 25 du mois dernier, dévastés par un débordement de la mer si considérable que de mémoire d'homme il n'y en a pas eu de pareils. Le bassin de Mont-Marin, auprès de Port-Malo, a été entièrement inondé ; plusieurs navires qui étoient sur les chantiers ont été culbutés. Le mer est entrée dans la ville même de Port-Malo ; on y alloit en bateau dans plusieurs rues.

On craint que les digues de Dol ne soient rompues, & que la fertile plaine qui les avoisinent n'ait été aussi inondée.

— Un prêtre, nommé Cochon, & dénoncé comme un fameux chef de brigands, vient d'être arrêté & tué dans la commune de Loudéac, département des Côtes-du-Nord.

On assure que, dans la commune de Plessala, Carfort & Nivet, dit la Pinte, ont assassiné le citoyen Robin, agent municipal.

Il se repand, dit-on, dans la ci-devant Bretagne beaucoup d'émissaires étrangers qui cherchent à y réchauffer les cendres encore fumantes du fanatisme. Mais ils sont surveillés de près par le général de division Michaud, qui commande dans ces contrées.

Des nouvelles d'Irlande, postérieures à celles que nous avons publiées hier, font craindre que le faible corps que nous avons débarqué dans ce pays n'ait pu soutenir ses premiers succès, & qu'il n'ait été obligé de capituler lors de l'attaque qu'adû faire le lord Cornwallis, le 19, avec des forces très-supérieures.

On assure aussi que, le 12 fructidor, un ordre étoit arrivé par le télégraphe, à Plymouth, de suspendre le départ du convoi pour les Indes, & de le faire à l'instant passer en Irlande avec les 4000 hommes qu'il avoit à bord.

La source d'où viennent ces nouvelles étant fort suspecte, puisqu'elles sont tirées des feuilles ministérielles, elles ont toutes besoin de confirmation.

D'autres lettres de Londres, en date du 21 fructidor, se bornent à confirmer les avantages de nos troupes sur le général Lake, & à annoncer la marche du lord Cornwallis, avec 14 mille hommes. Son quartier général étoit, le 14 fructidor, à Knockhill ; près Tuam. On jugera de l'inquiétude du gouvernement irlandais par la défense renouvelée à Dublin, de paroître dans les rues, passé neuf heures du soir.

— La guerre contre les nouveaux insurgés des petits cantons suisses a été terrible : ils se sont battus avec une fureur qui les eût fait triompher de toutes autres troupes que les nôtres. On porte de 8 à 10 mille le nombre des morts dans les différentes actions.

Le général Schawembourg a écrit au directoire exécutif que désormais il espéroit terminer ses opérations & rétablir la tranquillité sans effusion de sang.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 4 vendémiaire.

Un membre fait un rapport sur la pétition de la veuve du contre-amiral Vantabel, qui sollicite le conseil pour qu'en faveur des services rendus par son mari, il lui soit accordé une pension; le rapporteur propose au conseil d'accorder à cette citoyenne ce qu'elle demande & de porter la pension à 2400 francs.

Le conseil ordonne l'impression.

Dubois (des Vosges) demande que la commission des finances soit renouvelée: il se fonde sur ce qu'elle a présenté tous les projets qui lui ont été demandés, & par là, satisfait à sa mission.

Savary s'oppose à cette proposition, parce que la commission a proposé, il est vrai, les projets qu'on lui a demandés; mais ces projets ne sont pas encore tous discutés.

Villers pense que ce seroit contrevvenir à la constitution que de prolonger l'existence de la commission des finances, puisque la constitution veut que toutes les commissions soient dissoutes dès qu'elles ont rempli l'objet de leur mandat qui ne peut être que spécial. D'ailleurs, ajoute l'opinant, nous ne pourrions plus rien vous proposer; nous vous avons soumis tous nos projets; quelques-uns ont été adoptés, d'autres rejetés; nos successeurs auront peut-être des idées plus heureuses que nous.

Fabre appuie la proposition, en formant comme Villers le vœu que des idées nouvelles & heureuses soient suggérées par la nouvelle commission qu'on nommera.

Porte & Lecointe pensent qu'il faut une commission spéciale pour examiner le dernier message du directoire.

Lecointe pense même qu'il faut, pour éviter les retards, s'occuper dès ce moment des contributions pour l'an 8.

Le conseil décide, 1°. que la commission actuelle des finances existera, jusqu'à ce que les projets présentés par elle aient tous été discutés;

2°. Qu'il en sera nommé une pour s'occuper des impositions de l'an 8;

3°. Qu'une autre commission spéciale sera chargée d'examiner le dernier message du directoire exécutif, & de faire un prompt rapport à ce sujet.

Darbermenil présente à la discussion le projet sur les dépenses du ministère de l'intérieur; comme il y a quelques augmentations, le conseil ajourne jusqu'après la réimpression de la loi rendue à cet égard.

Le conseil adopte plusieurs articles du projet sur le timbre.

Chollet & Bonnaire demandent qu'on n'y assujettisse pas les pétitions au corps législatif, parce qu'il ne faut mettre aucune obstacle entre lui & le peuple, & que le pauvre comme le riche puisse faire parvenir ses idées sur le bien public, ou ses plaintes contre les prévarications.

Après quelques débats & plusieurs épreuves, cette proposition est adoptée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DECOMBEROUSSE.

Séance du 4 vendémiaire.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la
DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Meimeaux, n°. 425.

résolution du 27 thermidor, relative aux domaines engagés.

Cornudet combat la résolution; il lui reproche de transformer, contre le texte de la constitution, les corps administratifs en tribunaux, & de porter l'inquiétude dans l'esprit des engagistes qui possèdent de bonne foi & qui, sur cette persuasion, ont fait des améliorations considérables.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

On donne la troisième lecture de la résolution relative au régime hypothécaire.

Après quelques débats, le conseil arrête, sur la proposition d'Hugnet, que la discussion de cette résolution sera ajournée jusqu'à ce que le conseil des cinq cents ait fait parvenir la résolution contenant les moyens d'organisation de ce régime.

Pérez (de la Haute-Garonne) fait un rapport sur la résolution du 13 fructidor, relative à la poste aux chevaux. Il en propose le rejet, attendu qu'elle ne rapporte point différentes loix sur le même objet, & qui sont contradictoires entre elles; qu'elle ne prescrit pas une bonne composition d'administration des postes; qu'elle est inconstitutionnelle, en ce qu'elle accorde au directoire le droit de fixer les pensions dues aux postillons, droit que que l'article 162 de la constitution a expressément réservé au corps législatif.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Bourse du 4 vendémiaire.

Amsterdam 59 $\frac{1}{4}$, 59 $\frac{15}{16}$.	Rente viagère 18 f. 38 c.
Idem cour. 55 $\frac{1}{4}$, 56 $\frac{1}{16}$.	Rente prov. 19 f. 50 c.
Hambourg 193 $\frac{1}{2}$, 191.	Tiers consol. 18 f. 75 c.
Madrid 11 f. 62 à 56 c.	Bon 2/3 2 f. 28 c.
Mad. effec. 14 f. 62 à 56 c.	Bon 3/4 2 f. 25 c.
Cadix 11 f. 62 à 56 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 44 f.
Cad. effec. 14 f. 62 à 56 c.	Or fin 106 f.
Gènes 96 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg. 50 f. 75 c.
Livourne 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise 97 f. 50 c.
Bâle pair, 1 $\frac{1}{4}$ à 1 per.	Piastre 5 f. 39 c.
Geneve 2 $\frac{7}{8}$ per.	Quadruple 81 f. 75 c.
Lyon pair 15 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 75 c.
Marseille pair 10 j.	Guinée 26 f. 40 c.
Bordeaux pair 12 j.	Souverain 35 f. 15 c.
Montpellier pair 8 j.	

Esprit $\frac{5}{6}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f.
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. 10 c.
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 5 f. 10 c. — Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.

Galerie Antique ou collection des chef-d'œuvres d'architecture sculpture & peinture antiques, cinquième livraison, contenant les détails de l'architecture des temples d'Erechthée; de Minerve Pœliade & de Paadrose. Cet intéressant ouvrage continue d'être enrichi avec le plus grand soin. Chaque livraison, composée de huit planches, coûte par abonnement 5 francs, pour Paris, & 5 francs 5 décimes, pour les départements, non compris le port, & s'acquiessement 5 francs 5 décimes pour Paris & 6 francs pour les départements. On s'abonne à Paris, chez Delettre & Boutois, graveurs, rue & maison Serpente, & chez Heluis, rue du Cherche-Midi n°. 776. On fera parvenir, franc de port, aux adresses ci-dessus les lettres de demande & le montant des livraisons déjà publiées.

A. FRANÇOIS

SUPPLEMENT, N°. 1er